

SELARL LE FLOCH – BAILLON - BICHAT

Commissaires de Justice Associés

15 Passage Lonjon

34960 MONTPELLIER CEDEX 2

aml-huissiers-montpellier.com

PROCES VERBAL DESCRIPTIF DE BIEN



**COMMISSAIRES
DE JUSTICE**

EXPEDITION SIP MILLENAIRE / CAVOVENTES.FR

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX

ET LE SEIZE JANVIER

A LA REQUETE DE :

Monsieur le Trésorier Principal du SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS MILLENAIRE - SIP MILLENAIRE, comptable du Trésor Public, domicilié es qualité en ses bureaux situés 156 rue Alfred Nobel à 34960 MONTPELLIER CEDEX 2.

REPRESENTE PAR :

Pour laquelle domicile est élu au cabinet de Maître Vincent RIEU, Avocat associé de la SCP DORIA AVOCATS, Avocats à la Cour d'Appel de MONTPELLIER, y domiciliés 23 Bis rue Maguelone 34000 MONTPELLIER, qu'elle constitue pour les siens sur le présent et ses suites

AGISSANT EN VERTU :

EN VERTU des rôles exécutoires émis pour le recouvrement des impôt sur le revenu 2021 - rôle 22/01101, taxe foncière 2022 - rôle 22/22101, taxe d'habitation 2022 - rôle 22/78001, taxe foncière 2023 - rôle 23/22101, impôt sur le revenu 2023 - rôle 24/01101, taxe foncière 2024 - rôle 24/22101, taxe d'habitation 2024 - rôle 24/78001

Je, Thierry LE FLOCH Commissaire de Justice associé, membre de la Selarl LE FLOCH – BAILLON - BICHAT, à la résidence de 34960 MONTPELLIER, et y demeurant 15 Passage Lonjon, soussigné,

Me suis transporté 11 quai de la Bordigue à 34250 PALAVAS LES FLOTS, à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartiennent à :

©AVOVENTES.FR

Dont le requérant se propose de poursuivre l'expropriation en la forme légale, le susnommé n'ayant pas satisfait au commandement aux fins de saisie immobilière signifié par exploit de Maître LE FLOCH, Commissaires de Justice associés à la SELARL LE FLOCH – BAILLON – BICHAT à la résidence de MONTPELLIER, le 17 décembre 2025.

AINSI QU'IL SUIT :

Désignation :

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés, sis à PALAVAS LES FLOTS (HERAULT) 11 Quai de la Bordigue, une maison à usage d'habitation de plain-pied, comprenant deux pièces principales, cadastrée section BO n° 100 pour 60 ca

Tel que ledit bien est ci-dessus désigné sans aucune exception ni réserve

ORIGINE DE PROPRIETE :

Les biens et droits immobiliers appartiennent à pour les avoir acquis aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre TURCY, notaire à CONNAUX, le 12 février 2019 publié le 11 avril 2019 volume 3404P01 2019 P n° 6535

SYNDIC : Aucun, le bien n'est pas en copropriété.

BAIL : le bien est occupé par le débiteur poursuivi il n'existe aucun bail.

CHAUFFAGE : Electrique mobile

PENETRATION DANS LES LIEUX EN PRESENCE D'UN AMI DU PROPRIETAIRE QUI NOUS A OUVERT LES LIEUX.



Attestation de surface n° 260110347 /44323



Résultat du repérage

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Me LE FLOCH Thierry

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie habitable	Surface annexe	Commentaires
Rez de chaussée - Séjour / Cuisine 1	22,11	0	
Rez de chaussée - Salle d'eau / WC 1	2,65	0	
Rez de chaussée - Séjour / Cuisine 2	20,34	0	
Rez de chaussée - Salle d'eau / WC 2	2,86	0	
Rez de chaussée - Débarras	0	4,2	
Combles - Chambre 1	13,07	0,9	
Combles - Chambre 2	10,3	9,3	

Superficie habitable en m² du ou des lot(s) :

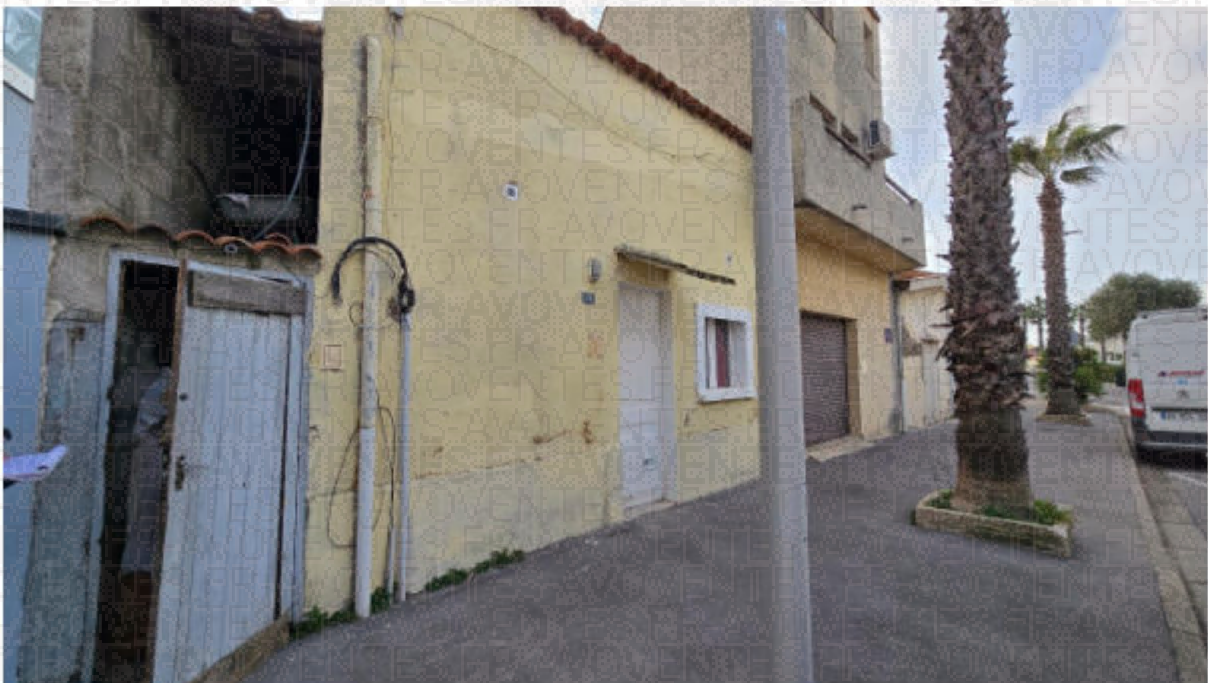
Surface habitable totale : 71,33 m² (soixante et onze mètres carrés trente-trois)

Surface annexe totale : 14,40 m² (quatorze mètres carrés quarante)

Fait à LUNEL, le 16/01/2026

CAVOVENTES.FR

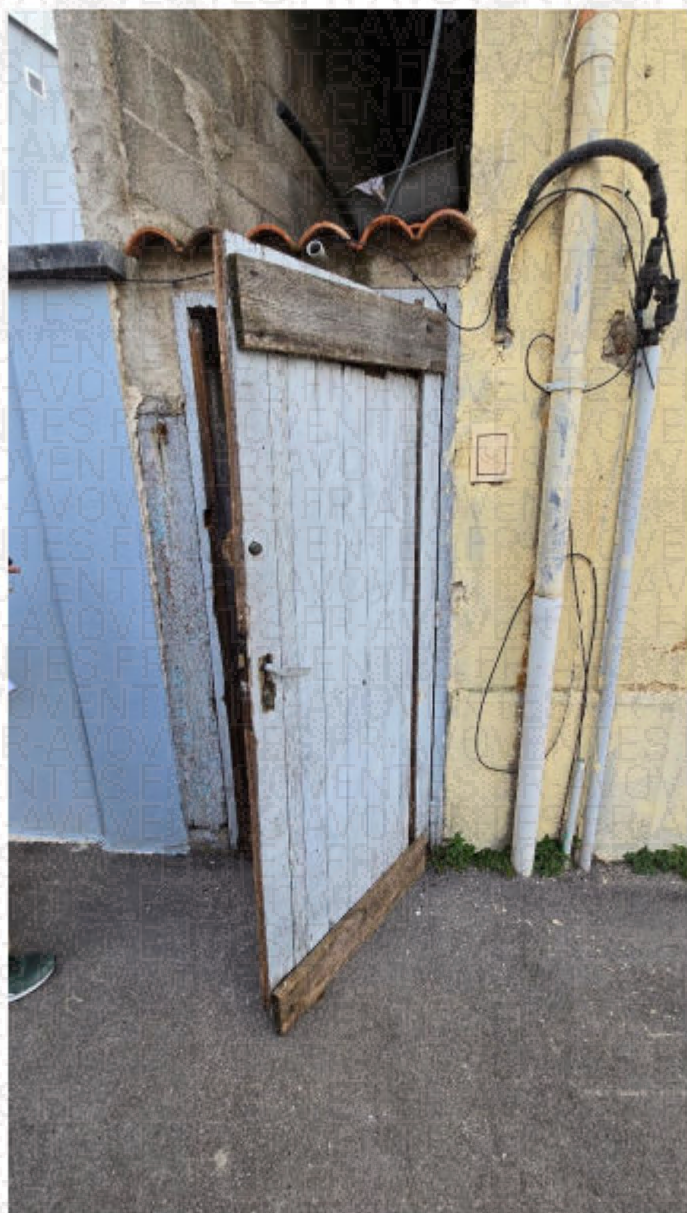
EXTERIEUR



DEBARRAS RDC







INTERIEUR PARTIE 1, occupée

SEJOUR/ CUISINE 1

Le revêtement sol est en carrelage

Le revêtement des cloisons est en plâtre peint

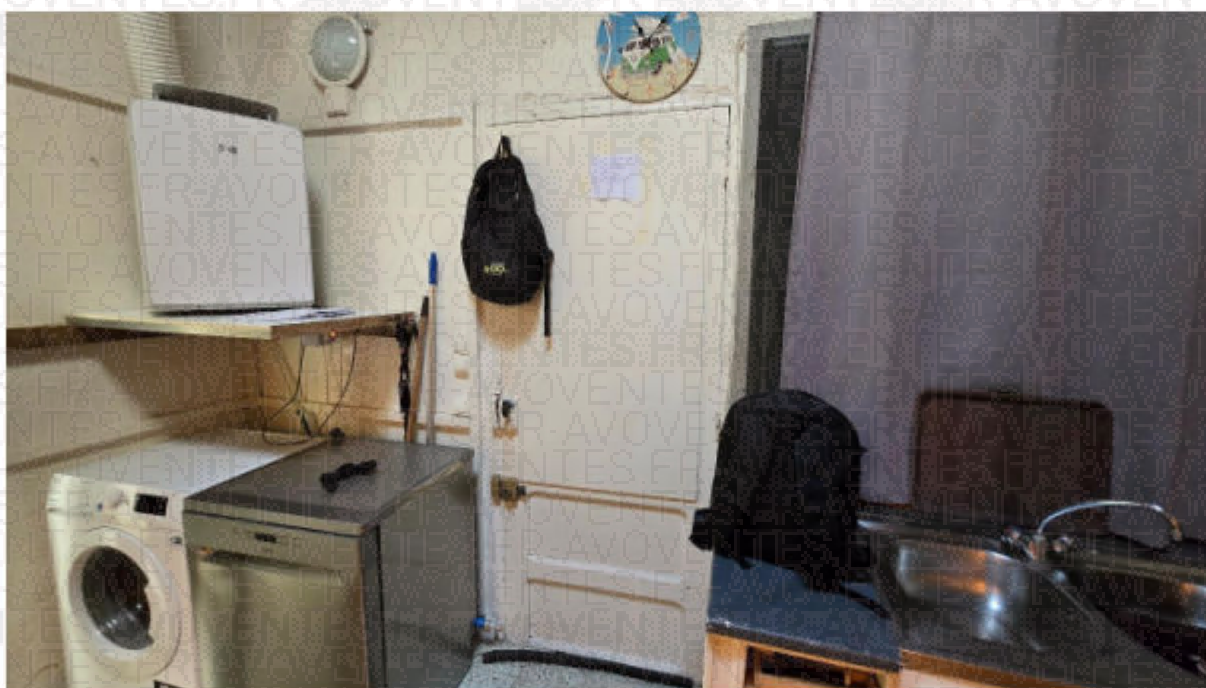
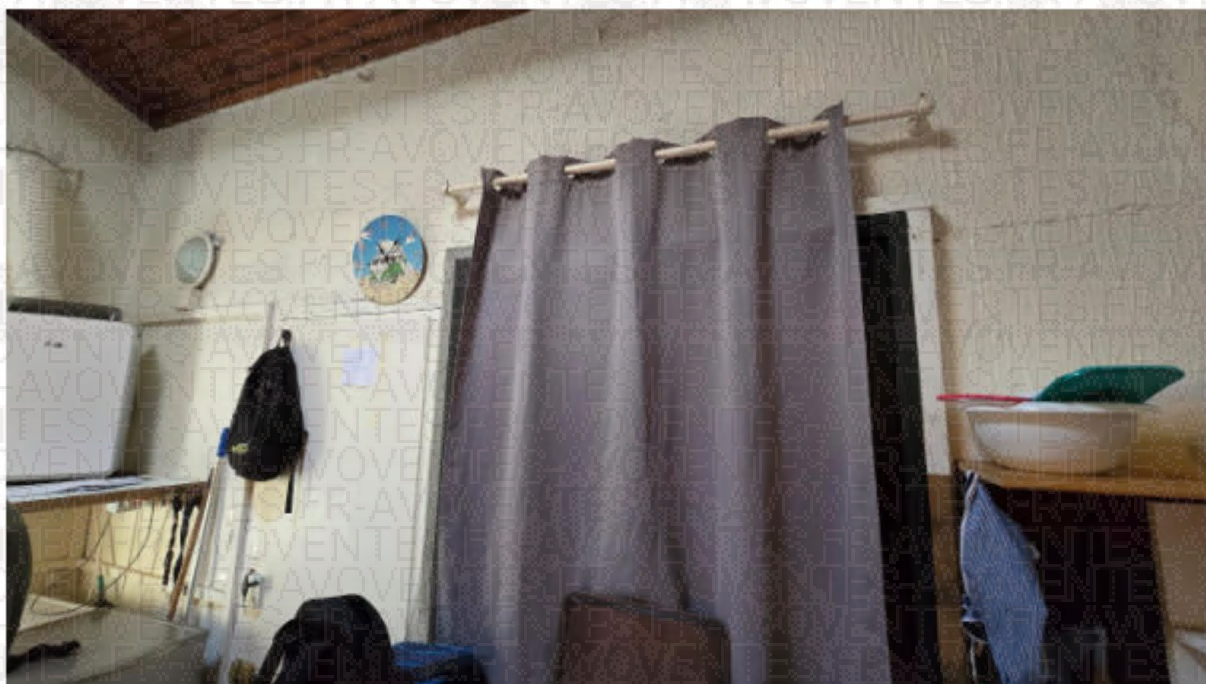
Une fenêtre double battant avec encadrement en bois, double vitrage et volets en bois manuel est présente

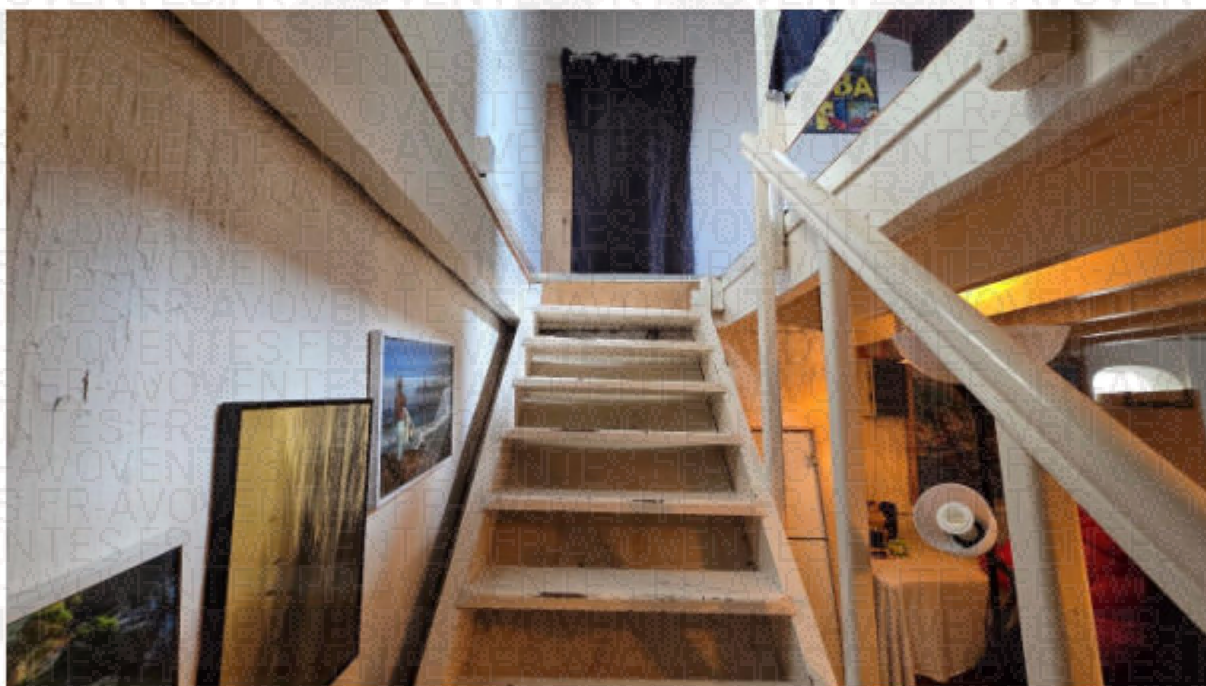
Le coin cuisine est équipée de plaques à gaz, d'un évier en inox à double bac ainsi qu'un égouttoir

Un escalier en bois en bois permet un accès a l'étage









CHAMBRE N°1 – 1^{er} étage

Le sol est en parquet flottant

Le plafond est en bois

Les cloisons sont en plâtre

Un velux avec encadrement en bois ajoure la pièce

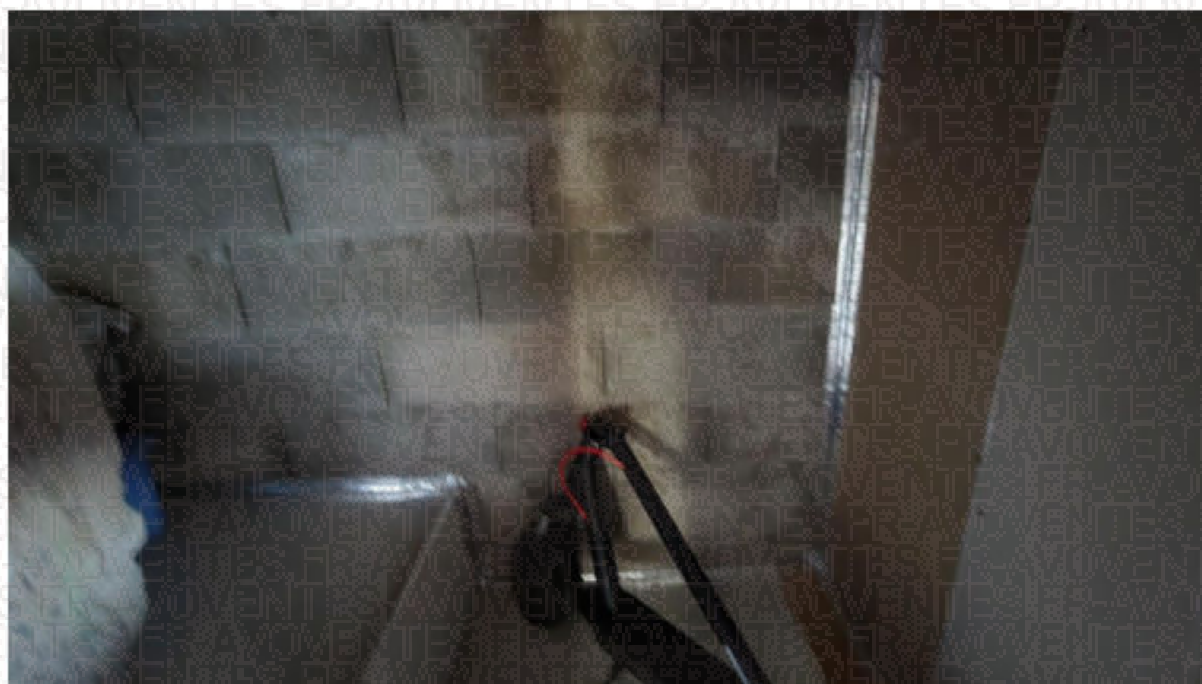


INTERIEUR PARTIE INOCCUPÉE

DEGAGEMENT

Les cloisons n'ont pas de revêtement, laissant les parpaings à découvert

Le sol est en parquet flottant

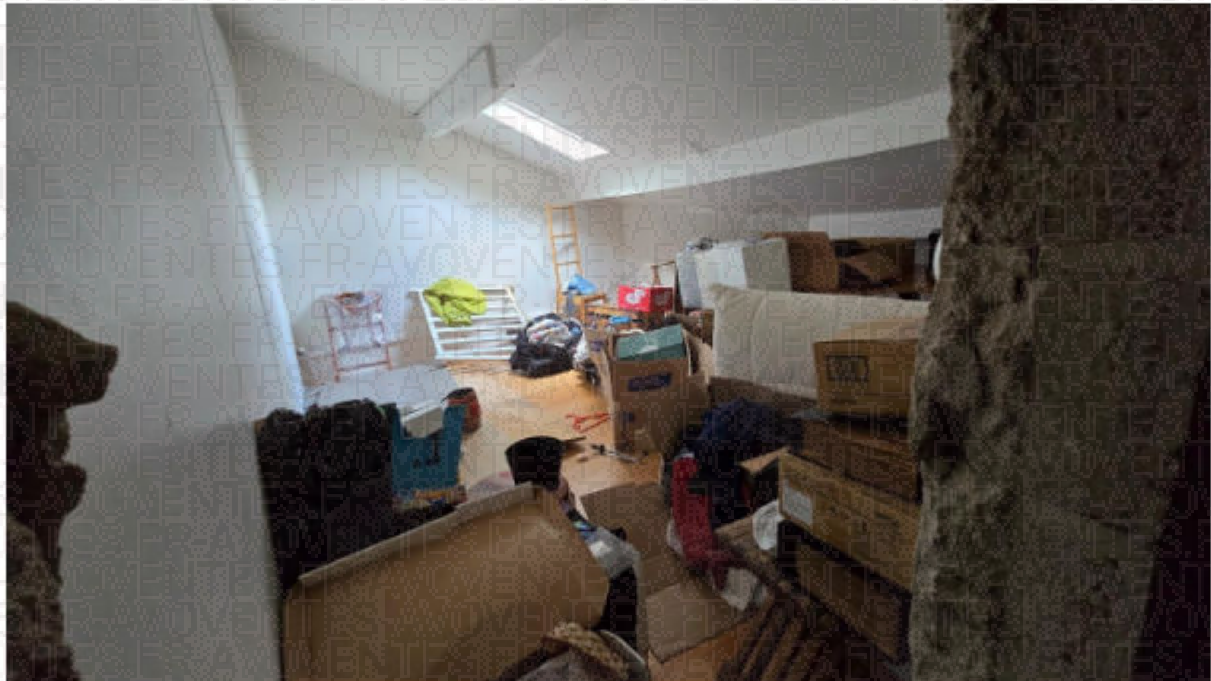


CHAMBRE N°2 – 1^{er} étage

Le sol est en parquet flottant

Les cloisons et le plafond sont en plâtre peint

Un velux avec encadrement en PVC ajoure la pièce



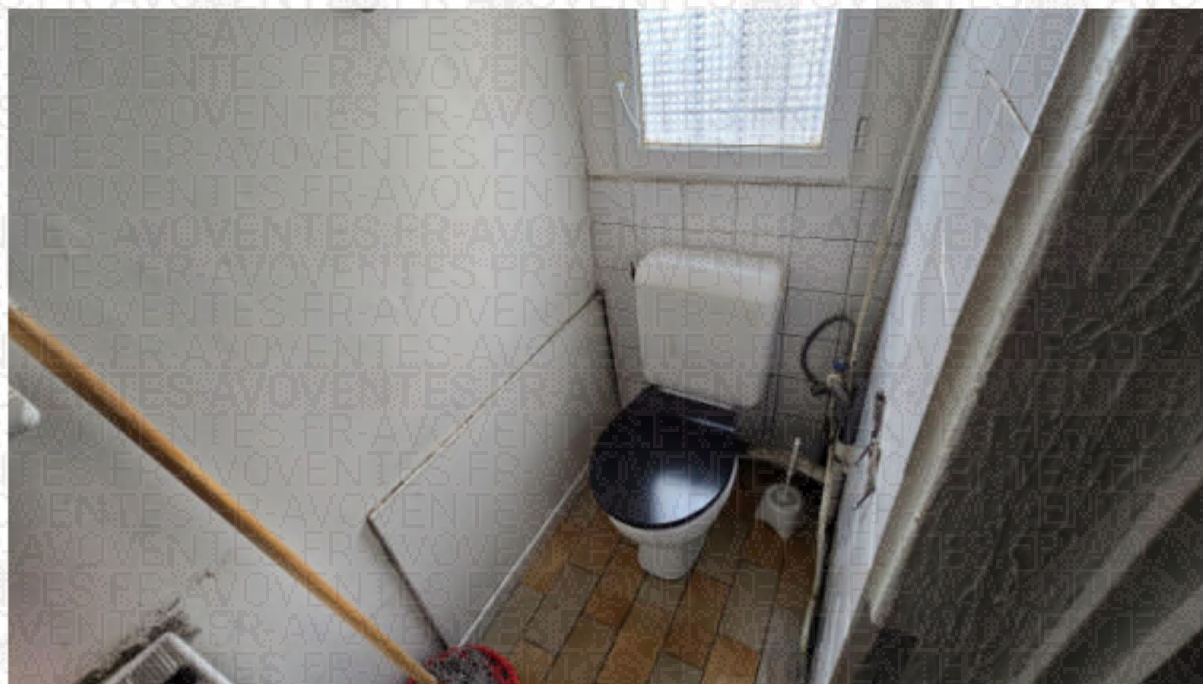
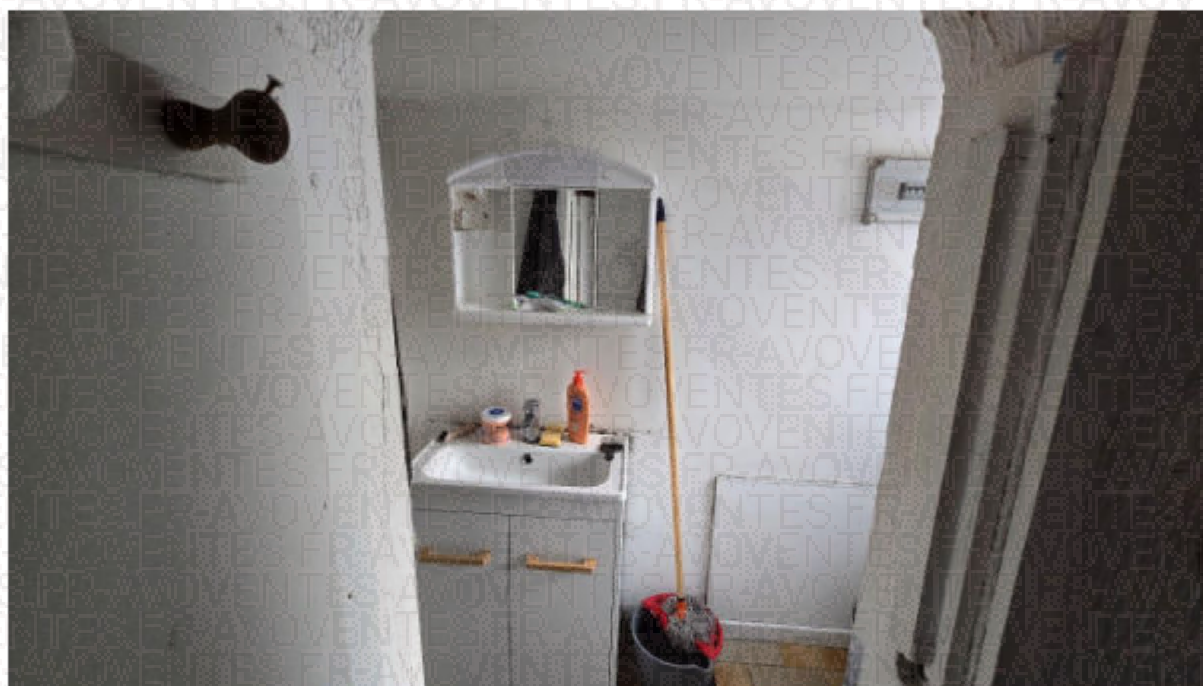
SALLE D'EAU WC – 1

Le revêtement sol est en carrelage

Les cloisons sont en plâtre, un revêtement en faïence est également présent

Une fenêtre avec encadrement en PVC, battant simple et double vitrage est présent

La pièce dispose d'un WC à réservoir de chasse, d'un meuble à vasque simple ainsi que d'une douche





RDC SEJOUR/CUISINE 2

Le sol est en carrelage

Les cloisons et le plafond sont en plâtre peint

Une fenêtre avec encadrement en bois et double vitrage ajoure la pièce. Il y a deux battants

La cuisine est équipée d'un évier en inox avec égouttoir, ainsi que de plaques à gaz



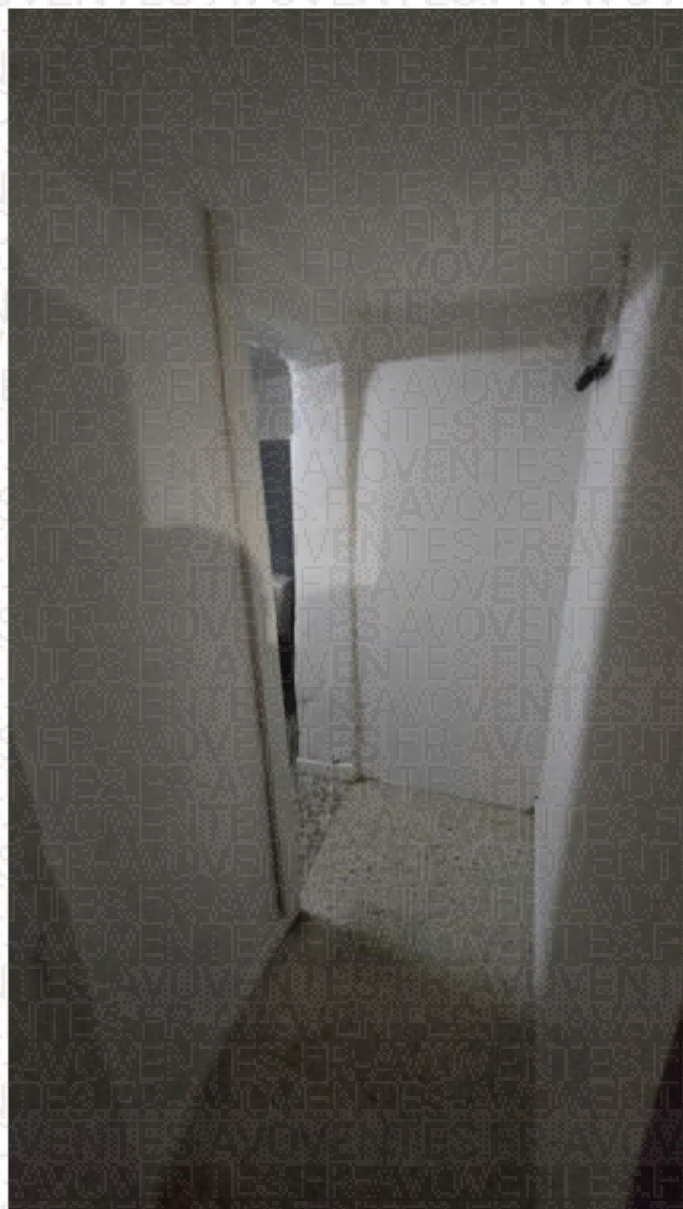


SALLE D'EAU WC 2

Le revêtement sol est en carrelage en mosaïque

Les cloisons sont en plâtre, un revêtement en faïence est également présent

La pièce dispose d'un WC à réservoir de chasse, d'un meuble à vasque simple ainsi que d'une douche







De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent **PROCES VERBAL** pour servir et valoir ce que de droit

